

COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA FEDERATION SANTE HABITAT

Paris, le 17 juin 2024

Parution de l'instruction relative aux orientations de la campagne budgétaire, pour l'année 2024, des établissements et services médico-sociaux (ESMS) accueillant des personnes confrontées à des difficultés spécifiques : réaction de la Fédération Santé Habitat (FSH)

En premier lieu, La FSH salue le fait que cette circulaire soit parue beaucoup plus tôt que l'année précédente.

Malheureusement, la parution du Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité n° 2024/13 du 17 juin 2024, acte l'absence de création de nouvelles places d'appartements de coordination thérapeutique (ACT) avec hébergement pour 2024. Toutefois la FSH salue l'engagement de la Direction Générale de la Santé envers la FSH de débiter les travaux sur la programmation quadriennale des places d'ACT hébergement mais aussi des LAM et LHSS dès juillet. Ces futurs travaux permettront de donner un réel accès aux soins pour nos concitoyens les plus précaires.

La Fédération tient à saluer les mesures portant la création de nouvelles places d'ACT hors les murs (sans hébergement) et le maintien des financements pour les Lits d'Accueils Médicalisés (LAM) et des Lits Haltes Soins Santé (LHSS).

L'espoir d'une programmation quadriennale pour ne plus jamais revoir une année blanche pour les ACT avec hébergement.

Si l'année 2024 se profilait comme une année blanche pour les dispositifs ACT avec hébergements - alors que 2 851 personnes n'ont pas pu être prises en charge faute de places en 2022 - la mise en chantier de la programmation quadriennale apporte une perspective nouvelle et **amène une correction bienvenue au pacte des solidarités.**

Malgré le contexte politique, les demandes de la Fédération Santé Habitat sont :

- **Le déploiement de la programmation quadriennale** avec en perspective un début de mise en application dans le prochain PLFSS ;
- **La reconnaissance de la lutte contre la grande précarité** comme « **grande cause nationale** ».

Déclaration de Patricia CORADETTI, Présidente de la Fédération Santé Habitat :

*« Alors que notre pays s'enfoncé dans une crise politique grave et que nous sommes de plus en plus divisés, la perspective d'un travail sur plusieurs années visant à déployer des ressources pour lutter contre la grande précarité est une bonne nouvelle. Elle adoucit un peu cette année blanche pour les ACT avec hébergement, redonnant espoir à notre secteur. En effet, j'ai l'intime conviction que nous pouvons retrouver un sens dans notre république quand elle prend soin des plus vulnérables. La France doit acter sa place de pays des lumières dans le monde sanitaire et social. Elle doit donner aux acteurs de terrain les moyens d'accueillir et d'accompagner nos concitoyens les plus précaires et **inscrire la lutte contre la grande précarité comme grande cause nationale.***

La Fédération Santé Habitat rappelle, au regard du contexte, continuer, avec constance et détermination, à porter son message humaniste et solidaire pour la prise en charge sanitaire et sociale des plus précaires sans distinction et appelle à rejeter toute forme de haine de l'autre notamment le racisme, l'homophobie et l'antisémitisme. »

CONTACT PRESSE

Grégory CAUMES, délégué national de la Fédération Santé Habitat

gregory.caumes@sante-habitat.org